

PROVINCE DE QUÉBEC  
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 6 juin 2022 à 20 h.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Vacant
2- Marie-Renée Savard	5- René Roberge
3- Frédéric Gagné	6- Lise Lévesque

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.  
M. Alain Thibault, directeur général est aussi présent.

1. **MOT DE BIENVENUE**

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-06-122 Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Marie-Renée Savard résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adoptée

3. **ADMINISTRATION**

3.1 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2022-06-123 Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 2 et 23 mai 2022 soient adoptés.

Adoptée

3.2 **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

2022-06-124 Il est proposé par Frédéric Gagné appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présenté aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10 673 à 10 738	271 676.08 \$
PRÉLÈVEMENTS NO 3614 à ----	103 076.89 \$
SALAIRES ÉLUS (Mai)	3 859.04 \$
SALAIRES INCENDIE (Mai)	10 022.23 \$
SALAIRES EMPLOYÉS (Mai)	33 704.27 \$
<b>TOTAL</b>	<b>422 338.51 \$</b>

Adoptée

3.3 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2022**

Monsieur Alain Thibault dépose au conseil les États financiers pour la période mensuelle se terminant le 31 Mai 2022.

3.4 **AVIS DE VACANCE AU SIÈGE NUMÉRO QUATRE (4)**

Monsieur Alain Thibault, directeur-général et greffier-trésorier, avise les membres du conseil municipal qu'il a reçu, par courrier, la démission de M. Michel Imbeault au poste de conseiller siège # 4 effective en date du 31 mai 2022. Monsieur Alain Thibault donne avis de vacance au siège de conseiller au siège numéro quatre (4).

### 3.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-397 – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

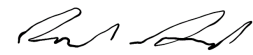
#### RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-397 DÉCRÉTANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

- ATTENDU QUE** la Municipalité du Village de Price désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;
- ATTENDU QUE** la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 441 300 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;
- ATTENDU QUE** la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 150 000 \$;
- ATTENDU QUE** la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 150 000 \$;
- ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 mai 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

#### EN CONSÉQUENCE :

2022-06-125 Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte ce règlement qui se lit comme suit :

- ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à augmenter son fonds de roulement d'un montant de 150 000 \$.
- ARTICLE 3. À cette fin, le conseil est autorisé à affecter une somme de 150 000 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non-affecté à l'augmentation de son fonds de roulement.
- ARTICLE 4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DocuSigned by:  
  
 A3533CFE363247B...  
 Bruno Paradis, Maire

DocuSigned by:  
  
 56744G28B37E435...  
 Alain Thibault, Directeur général &  
 Greffier-trésorier

Adoptée

### 3.6 EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR

2022-06-126 Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche des employés pour le camp de jours ainsi que de deux employés pour l'été au poste suivant :

**Coordonnatrice du terrain de jeux 9 semaines du 13 juin au 13 août (9 semaines) 35h/semaine à 16,50\$**

↳ Ann-Marie Côté

**Moniteurs du terrain de jeux 7 semaines du 26 juin au 13 août 35h/semaine à 15 \$ /h**

- ↪ Samuel Levesque
- ↪ Cedric Levesque
- ↪ Mathis Pineault
- ↪ Audreanne Beauregard Otis
- ↪ Myriam Charest-Lechasseur

**Aide moniteur du terrain de jeux 7 semaines du 26 juin au 13 août 35h/semaine à 14,25\$/h**

- ↪ Raphaël Labrie

**Employés d'été à la voirie 7 semaines du 26 juin au 13 août 35h/semaine à 15\$/h**

- ↪ Alexis Boulay
- ↪ Alexis Michaud

Adoptée

**3.7 ENTENTE INTERMUNICIPALE - SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités du Village de Price et de Grand-Métis désirent présenter un projet d'analyse du système de traitement de l'eau potable dans le cadre de l'aide financière afin d'augmenter sa capacité de traitement;

**EN CONSÉQUENCE :**

- 2022-06-127 Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :
- Le conseil de Price s'engage à participer au projet d'analyse du système de traitement de l'eau potable et à assumer une partie des coûts;
  - Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
  - Le conseil nomme la Municipalité de Grand-Métis organisme responsable du projet.

Adoptée

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**4.1 AUTORISATION POUR SIGNATAIRE D'UNE DEMANDE DE PERMIS AU MCC**

2022-06-128 Il est proposé par René Roberge, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Carlos Jacome a signé pour et au nom de la municipalité la demande de permis au MCC pour les travaux d'archéologie sur le terrain de la future caserne.

Adoptée

#### 4.2 AUTORISATION SIGNATAIRE POUR L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

2022-06-129 Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Bruno Paradis, maire ainsi que M. Alain Thibault, directeur-général et greffier-trésorier a signé pour et au nom de la municipalité du village de Price l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.

Avec l'exclusion concernant les ressources humaines et matériel des services incendies et/ou de sécurité civile.

Adoptée

### 5. TRAVAUX PUBLICS

#### 5.1 COLLOQUE RÉGIONAL EAU USÉE ET POTABLE

2022-06-130 Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de M. Roger Landry, opérateur en eau potable et usée au colloque régional Au cœur des alternatives. Les frais d'inscription sont de 90 \$, taxes en sus pour la journée d'activités et dîner. De plus, il est résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de repas tel que prévu dans la réglementation.

Adoptée

#### 5.2 L'ENTRETIEN DU PONT DE PRICE SUR LA RIVIÈRE-MÉTIS

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente fait en 1976 pour l'entretien du pont de la Rivière-Métis n'a pas considéré l'inflation pour la compensation de base ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente était composée comme suit :

- ↪ Ville de Mont-Joli paie 40 % de la facture ainsi qu'une compensation de base de 50 \$;
- ↪ Compensation de base pour St-Joseph-de-Lepage est de 25 \$;
- ↪ Compensation de base pour Saint-Octave-de-Métis est de 25 \$;

**CONSIDÉRANT QU'** avec l'inflation entre 1976 à 2022 le 50 \$ est maintenant de 243.30 \$;

**CONSIDÉRANT QU'** avec l'inflation entre 1976 à 2022 le 25 \$ est maintenant de 121.65 \$;

2022-06-131 Il est proposé par René Roberge, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajuster les montants pour la compensation de base selon le calcul de l'inflation.

Adoptée

#### 5.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE – DÉGELEUSE VAPEUR À TUYAUX

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de St-Octave-de-Métis, Sainte-Angèle-de-Mérici et de Price désirent présenter un projet d'acquisition d'une dégeleuse vapeur dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE :**

2022-06-132 Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- ↪ Le conseil de la municipalité du Village de Price s'engage à participer au projet d'acquisition d'une dégeleuse vapeur et à assumer une partie des coûts;
- ↪ Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- ↪ Le maire et le greffier-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.
- ↪ Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

Adoptée

#### 5.4 ENTENTE INTERMUNICIPALE – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités du Sainte-Angèle-de-Mérici et du Village de Price désirent présenter un projet d'embauche d'un directeur des travaux publics dans le cadre de l'aide financière afin d'augmenter sa capacité de traitement;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

2022-06-133 Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Price s'engage à participer au projet d'embauche d'un directeur des travaux publics et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée

## 6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 6.1 COMITÉ DE DÉMOLITION

**CONSIDÉRANT** l'article 4b) du règlement concernant la démolition d'immeubles #370;

**CONSIDÉRANT QU'** un comité doit être formé à chaque année

2022-06-134 Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Frédéric Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Marie-Renée Savard, Lise Lévesque et René Roberge sur le comité de démolition de la Municipalité. Il est également demandé au comité d'effectuer une analyse du règlement.

Adoptée

## 7. LOISIRS ET CULTURE

### 7.1 COMMANDITE POUR SOCIÉTÉ ALZHEIMER

2022-06-135 Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir une commandite de 250 \$ à la société Alzheimer.

Adoptée

## 7.2 APPUI POUR LE CLUB DE 50 ANS ET PLUS

- CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement Legault a annoncé un budget de 4.9 millions de dollars pour vitaliser le milieu de vie des aînés;
- CONSIDÉRANT QUE** les « Clubs des 50 ans et plus » se situent sur le territoire du Bas-Saint-Laurent- Gaspésie- Îles- de-la-Madeleine, donc dans des régions dites éloignées et souvent dans des municipalités dévitalisées;
- CONSIDÉRANT QUE** les « Clubs des 50 ans et plus » ne sont plus dans la liste des bénéficiaires de cette aide financière.

### POUR CES MOTIFS :

- 2022-06-136 Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité que :
- œ Le conseil municipal appuie la demande de notre Club de 50 ans et plus de Price afin qu'il soit reconnu comme organisme venant en aide aux aînés;
  - œ De faire une demande d'appui au député, monsieur Pascal Bérubé, à la MRC de La Mitis et aux autres municipalités de la MRC de La Mitis.

Adoptée

## 7.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC – UTILISATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL ET SIGNATAIRE DU CONTRAT

- 2022-06-137 Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :
- œ d'accepter l'offre de service de la compagnie Productions Royal Pyrotechnie Inc. au montant de 8 000 \$, taxes en sus pour l'évènement du 3 juillet 2022.
  - œ d'autoriser M. Alain Thibault, directeur-général et greffier-trésorier a signé pour et au nom de la municipalité le contrat pour l'offre de service d'écrit ci-haut;
  - œ d'accepter l'utilisation du terrain municipal derrière le poste de police.

Adoptée

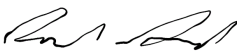
## 8. RAPPORT DES ÉLUS


## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 2022-06-138 Il est proposé par Lise Lévesque et résolu unanimement de levée l'assemblée à 20 h 39.

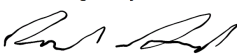
Adoptée

DocuSigned by:  
  
 A3533CFE363247B...  
 Bruno Paradis, maire

DocuSigned by:  
  
 56744C28B37E435...  
 Alain Thibault, directeur général &  
 Greffier-trésorier

### Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

DocuSigned by:  
  
 A3533CFE363247B...  
 Bruno Paradis, maire